[Vb] [Identité — Entités]

1z

<[m↑] 1**z**>

vocale

§1. L'<u>identité</u> physiologico accus tique— §1.

dans l'ordre vocal.

Quand j'ouvre 2, fois, 3 fois, 500 fois•

la bouche pour prononcer <u>aka</u>, la ques•tion de savoir si ce que je prononce• est <[m/i] peut être déclaré> identique ou non-identique dépend• d'un examen.

§2. Les ENTITÉS de l'ordre• §2.

vocal.

¹ **Vb Son et sens** — **Alternance** — **Identité:** Lot I; Feuilles ft-1, p-bc c-bl, t-r^o/v^o, marqués ? devant le numéro de la page

Il est immédiatement visible que lese entités de+l'ordre vocal ou bien conesistent dans l'identité que nouse venons de considérer, ou bien ne sonte plus nulle part, et ne consistent en rien.

Si L'on voulait, en effet, écarter• la question d'identité et s'attacher• par conséquent d^s un fait parfait~t• abstrait, ou bien ne consistent en• rien et ne sont nulle part.••

Les faits de parole, pris en eux-•/<[m1] 2z>mêmes, qui seuls certainemt sont• concrets se voient condamnés à ne• signifier absolmt rien que par leur• identité ou leur nonidentité. Le• fait par exemple que aka est prononcé• par telle personne à un endroit• et à un certain moment, est nul, quoi•qu'il soit le seul vu le fait que• mille personnes à mille endroits et à• mille moments pro émettent la succession• de son aka est absolument le seul• fait donné: mais il n'en est pas moins• vrai que

mais il n'en est pas moins• vrai que seuls le fait ABSTR~ L'<u>identité</u> acoustique• <[m] <u>de ces</u>> <u>aka</u>, <[?] et | non pas> <u>fait abstrait</u>,• forme seul l'<u>entité acoustique</u> aka:• <u>entité</u> primaire et qu'il n'y a pas• à chercher un objet premier plus tangible,• <[m/i] que ce 1er objet abstr>

(Il en est de même d'ailer pour tous les• faits acoustiques toute entité acoustiq~,• <[m-i/m] parce+qu'elle est soumise(au temps;(1° prend un temps pour se réaliser, (et 2° tombe (ds le mo'ent(après ce(temps> parce qu'elle est soumise au temps, ce• par exemple pour une composition. musicale, comparée à la composition• Tableau. d'un Où <u>existe</u> composi•tion musicale? C'est même question• que de savoir où Réell~t• existe aka. cette composition n'existe que+quand+on• $<[m\downarrow]>$ l'exécute; mais consi-/[3] <[m↑] 3z> dérer cette exécution comme son• existence est faux. Son existence, c'est. l'identité des exécutions. § 3. Les entités de l'ordre vocal sont-•

elles des entités linguistiques?•
Pour résoudre cette question, il faut
se• demander ce qu'est une entité vocale.••

...On a vu qu'elle consiste dans l'identi•té de deux faits vocaux.••

L'identité de deux faits vocaux estelle• subordonnée à la présence d'une langue?•• § 3.

Non. Hors de toute langage humain, • aka est égal à âka, et étant donné • le langage humain aka pris dans une • langue est égal à aka pris dans une • autre. S'il y a différence, c'est qu'on <n~→a> • mal <[m] trop grossiè~> séparé les entités vocales, et qu'il • y a lieu d'en établir deux où en [sic] n'en voyait • qu'une.

Par conséquent les entités de+l'ordre• vocal ne sont pas des entités linguist.•• § 4. Observations sur les paragraphes•

précédents.•

<u>Sur le §2.</u> — Prendre la langue par le côté• du phénomène vocal est certainement la manière• <[m↓⇒]> la + simple de toutes de <[m1] 4z> L'aborder, et de plus tellemt qu'en réalité comme il résulte du §3 ce+n'est• pas même une manière de+l'+aborder;• or, en admettant ee procédé, même ce+ procédé, il est extrême•ment+frappant+que d'emblée• il devient opp impossible de rai•sonner sur des INDIVIDUS donnés, pour généraliser ensuite; qu'au• contraire il faut commencer par• généraliser en linguistique, si l'on veut obtenir• quelque chose qui tienne lieu <de• l'individu de [sic]> ce qu'est

ailleurs l'individu...

§ 4.